

MENTION COMPLÉMENTAIRE

Animation / Gestion de projets
dans le secteur sportif

Niveau BAC+1

Objectif de la formation

Le titulaire de la Mention Complémentaire Animation/Gestion de projets dans le secteur sportif pourra viser des activités professionnelles dans le champ de l'animation, l'administration et la gestion de projets ou d'organisations dans le secteur économique du sport, dans des associations ou collectivités ou toute structure promouvant les activités physiques ou sportives, y compris dans un cadre périscolaire.

La formation propose deux dominantes :

- Activités physiques pour tous
- Activités aquatiques et de la natation

La MC Animation/Gestion de projets dans le secteur sportif permet d'acquérir un diplôme de niveau BAC+1 délivré par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.



Dates de démarrage

Nous contacter pour plus d'informations.



Lieu

Bourg-en-Bresse



Durée

1 an en alternance sous contrat d'apprentissage.
Durée variable d'une année sur l'autre et selon le partenaire de formation.



Rythme d'alternance

Nous contacter pour plus d'informations.



Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. Gratuite pour les apprentis et les employeurs privés.

*OPCO : Opérateurs de compétences.



Conditions d'accès

- Être âgé de 18 à 29 ans révolus*
- Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau 4

*Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles (en fonction du parcours et du site de formation).

Modalités de recrutement et délai d'accès

- > Être validé pour l'intégration de la formation : étude du dossier et/ou entretien de motivation,
- > Satisfaire à un niveau d'exigence technique et sécuritaire qui correspond au niveau de compétences attendu à l'épreuve d'éducation physique et sportive du baccalauréat professionnel dans les activités sportives

DÉLAIS D'ACCÈS : les différentes étapes du recrutement mentionnées ci-dessus se réalisent entre le mois de janvier/février et la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise à partir du mois de janvier/février par le dépôt d'un dossier d'inscription auprès de l'une de nos structures de formation partenaires.

Chiffres clés

Ouverture de la formation en 2022. Chiffres clés pour cette formation seront disponibles fin 2023.

Pour plus d'informations, contactez

Valérie Palmisano
04 74 22 93 33



MENTION COMPLÉMENTAIRE

Animation / Gestion de projets dans le secteur sportif

Niveau BAC+1

Contenu de la formation

- ✓ UC1 - Prendre en compte les spécificités des publics et de la structure
 - Communiquer dans les situations de la vie professionnelle,
 - Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté,
 - Contribuer au fonctionnement d'une structure.
- ✓ UC2 - Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
 - Concevoir un projet d'animation,
 - Conduire un projet d'animation,
 - Évaluer un projet d'animation.
- ✓ UC3 - Gérer un projet dans le secteur du sport et de sa structure
 - Assurer le cadrage d'un projet,
 - Promouvoir un projet,
 - Clôturer un projet.

Modalités pédagogiques et méthodes mobilisées

Le parcours de formation diplômant se déroule en présentiel au sein de nos Unités de Formation en Apprentissage et au sein de structures employeurs (Club, associations, collectivités...) avec un principe d'alternance entre théorie et pratique.

Différentes modalités pédagogiques peuvent être mise en œuvre :

- Des apports théoriques
- Des apports pratiques
- Une mise en pratique de projets
- Des travaux individuels et collectifs

Débouchés

La mention complémentaire Animation/Gestion de projets dans le secteur sportif prépare à la conduite de projets sportifs (animation, compétition) et plus largement de projets éducatifs, culturels ou sociaux.

Poursuites d'études

Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialisé "éducateur sportif".

Emplois accessibles

Divers secteurs : des écoles, des associations, des clubs sportifs, des comités départementaux, des municipalités, des clubs de loisirs, de remise en forme, d'entretien, des espaces aquatiques, thalasso-thérapie, des complexes hôteliers, hôtellerie de plein air, etc.

Postes : animateur d'activités.

Modalités d'évaluation

La mention complémentaire est validée tout au long de la formation avec la mise en place de jury de certification. Il est présidé par un inspecteur appartenant à l'Éducation Nationale et composé à parts égales :

- d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage
- de professionnels employeurs et salariés correspondant au champ du diplôme.

L'évaluation se constitue d'un contrôle continu couplé de trois examens finaux :

Epreuve	Coeff.	Mode	Durée
UC1 : Prendre en compte les spécificités des publics et de la structure 9 d'exercice	9	Oral	20 min
UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure 9	9	Oral et Pratique	1h30 à 4h30
UC3 : Gérer un projet dans le secteur du sport et de sa structure	6	Ecrit	2h

Afin de valider son diplôme, le candidat doit posséder l'une des attestations de formation relative au secourisme en cours de validité suivantes : - «Prévention et secours civiques de niveau 1» ou «Attestation de formation aux premiers secours»

- «Premiers secours en équipe» niveau 1 ou niveau 2
- «Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence» niveau 1 ou niveau 2
- «Certificat de sauveteur secouriste du travail»